

# L'ÉCHO DE LA FÉDÉ

Janvier 2026

## Sommaire

- 1 Édito
- 2 Journée des adhérents du 15 novembre 2025
  - Compte rendu de la journée des adhérents du 15 novembre 2025
- 4 Une action de formation : pensez à la fn3s !

## Édito



La fédération vous adresse ses



### À propos de la MJIE

La réunion semestrielle de décembre 2025 avec la DPJJ a été largement consacrée à l'avenir des CEF. Peu d'informations sur les MJIE. Nous avons eu confirmation que les crédits prévus pour le SAH pour les mesures d'investigation étaient quasi inchangés. Toutefois, dans la lignée du rapport de l'Inspection Générale de la Justice « *Mission d'appui à la DPJJ relative à l'amélioration de la justice des mineurs : mieux protéger l'enfance en danger* » (voir site Internet de la fn3s) et dans le cadre des réunions de concertation DIRPJ - Fédérations, on entend que certaines MJIE

dureraient trop longtemps, qu'il n'y aurait pas systématiquement besoin d'intervention de psychologue, que les rapports seraient trop longs, etc... Pourtant la note du 23 mars 2015 configurant la MJIE, après 3 ans d'expérimentations infructueuses (délais, modules, etc...) avait permis d'arriver à un consensus qui satisfaisait notamment les magistrats (Cf. rapport de l'IGJ de 2018 sur la MJIE).

Plusieurs adhérents nous ont fait savoir que l'activité forte de leur service entraîne des listes d'attente. Il est important pour la fédération de connaître l'état exact de l'activité des 99 SIE et nous allons vous contacter en janvier 2026 par le biais d'un questionnaire. N'hésitez pas à nous communiquer par mail ou par téléphone toute information importante.

### Agenda Fn3s en 2026

L'année 2025 s'achève et nous sommes déjà mobilisés pour deux rendez-vous majeurs en 2026 :

- une **journée des adhérents** le 6 mars sur le thème de *L'évaluation des compétences parentales face aux besoins fondamentaux de l'enfant, levier de la caractérisation du danger* en protection de l'enfance dans le contexte d'une mesure d'investigation éducative. Le bulletin d'inscription est en ligne sur le site Fn3s.
- et pour nos traditionnelles **journées d'études nationales qui auront lieu à CAEN du 17 au 19 juin 2026**. Le thème « *Troubles psychiques et fonction parentale. Quels enjeux pour le développement de l'enfant ? Entre risques et possibles...* », l'argumentaire, le lieu sont déjà indiqués sur notre site Internet, tout comme le nom des intervenants et tous les renseignements pour les inscriptions.

### Merci et bonne route à toi Aline !

Nous ne pouvons pas conclure cette lettre d'actualité sans chaleureusement remercier Aline COLLOT LEGROS qui a assuré le secrétariat de la fédération (et bien d'autres tâches également) depuis février 2020 et qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2026. Tout au long de ces années, elle a développé, créé, inventé, utilisé des outils numériques



FEDERATION NATIONALE DES  
SERVICES SOCIAUX SPECIALISES  
DE PROTECTION DE L'ENFANCE  
MEMBRE DE LA CNAPE



pour faciliter l'échange avec les adhérents, les administrateurs et les formateurs. Pour la formation justement, c'est elle qui a su formaliser les outils pour que la fédération obtienne et confirme son référencement Qualiopi. Encore merci pour l'excellent travail effectué, Aline !

Pour lui succéder, la fédération a embauché Odile CAUDRON. Issue de la DIRPJ Centre-Est, elle va reprendre toutes les activités du secrétariat. Vous pouvez l'appeler du lundi au jeudi. Si l'adresse du secrétariat a changé, le numéro de téléphone et le courriel restent les mêmes.

En poste depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2025 pour partager avec Aline les multiples contours de la fonction, elle va donc contribuer à faire vivre le secrétariat de la fédération. Nous lui souhaitons la bienvenue !

**Au nom du Conseil d'Administration de la FN3S, je vous souhaite une très bonne année 2026 pour vous et vos proches.**

**Merci de votre soutien et de votre confiance.**

*Pour le CA, Jacques LE PETIT*

## JOURNÉE DES ADHÉRENTS DU 15 NOVEMBRE 2025

Encore une belle journée d'échanges et de réflexion sur le thème de l'IA dans nos SIE !

Elle s'est articulée à partir de l'intervention d'Elodie FRAGO chargée de mission juridique, numérique et de protection des données à l'ACSEA (14) et d'une table ronde réunissant autour d'elle des professionnels de SIE, responsable informatique, formatrice.

Cette journée a été riche de questionnements, de témoignages, guidés par le sens de nos actions, le désir de faire face aux évolutions sans y sacrifier la spécificité, la qualité de nos SIE. Vous en trouverez le compte rendu ci-dessous.

D'ores et déjà les inscriptions à la prochaine journée des adhérents sont ouvertes. Elle aura lieu le 6 mars 2026 sur le thème : "l'évaluation des compétences parentales face aux besoins fondamentaux de l'enfant, levier de la caractérisation du danger" (<https://www.fn3s.fr/journees-des-adherents/national/journee-nationale-des-adherents-6-mars-2026-evaluation-des-competences-parentales-face-aux-besoins.html>)

*Meriem NAJL, responsable formation à la FN3S*

## COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE DES ADHÉRENTS DU 15 NOVEMBRE 2025

La journée des adhérents du 15 novembre 2025 sur l'IA dans les SIE a réuni 62 personnes au FIAP à Paris et en visio.

**Le matin**, Jacques LE PETIT a accueilli les participants en soulignant que l'intégration de l'IA dans les services était devenue en quelques mois un des sujets les plus discutés dans les SIE avec sa somme d'interrogations, de défiances, d'inquiétudes d'où le choix de ce thème pour cette journée.

Il a évoqué ainsi quelques points d'actualité :

- En lien avec l'absence de Budget de l'Etat, il a ainsi indiqué que les crédits alloués à la justice étaient fléchés et qu'il semblait que la somme allouée au SAH pour l'investigation était en légère baisse alors que le nombre de MJIE attendues était en hausse ; ceci n'étant pas très inquiétant puisque chaque année le nombre de MJIE n'est jamais réalisé pour diverses raisons et notamment les difficultés de recrutement. Il a ajouté que les informations qui parvenaient des régions étaient inquiétantes entre baisse de capacité ou suractivité, refus d'augmentation d'ETP malgré des listes d'attentes structurelles. De même pour l'impact du recalcul du ratio fratrie en

2025, très déstabilisant pour certains SIE en terme d'organigramme.

- Le rapport de la mission d'appui à la DPJJ de l'Inspection Générale de la Justice relative à l'amélioration de la justice des mineurs (<https://www.fn3s.fr/actualites/mission-appui-a-la-direction-de-la-protection-judiciaire-de-la-jeunesse-relative-a-amelioration-de.html>) et notamment la recommandation n° 14, concernant la MJIE qui laisse craindre à une forme de retour en arrière quant à la durée des MJIE, l'interdisciplinarité ; soulignant que d'autres propositions étaient par contre intéressantes (statut des administrateurs Ad hoc, développement des conférences familiales avec une perspective de financement, modifications de fonctionnement pour les OPP prises en urgence par le Parquet,...)
- Les évaluations « nouvelle formule » portant sur la qualité des prestations dispensée par le SAH sous l'égide de l'HAS suscitent des inquiétudes pour bon nombre de SIE au vu de certains critères, qui ne concernent pas en soi les activités réalisées.



et a annoncé les prochains rendez-vous de la FN3S :

- Journée des adhérents le 6 mars 2026 portant sur " l'évaluation des compétences parentales face aux besoins fondamentaux de l'enfant, levier de la caractérisation du danger" (<https://www.fn3s.fr/journees-des-adherents/national/journee-nationale-des-adherents-6-mars-2026-evaluation-des-competences-parentales-face-aux-besoins.html>)
- Les journées d'études du 17 au 19 juin 2026 au Centre des Congrès de Caen sur le thème : "Troubles psychiques et fonction parentale : quels enjeux pour le développement de l'enfant ?" (<https://www.fn3s.fr/journees-etudes/caen-17-18-et-19-juin-2026.html>)

Suite à différentes informations, Meriem NAJI, animatrice de la journée, a posé l'objectif de cette rencontre, à savoir mieux cerner les enjeux de l'utilisation de l'IA, tout en précisant que la FN3S n'était là, ni pour faire l'apologie de l'IA, ni pour la diaboliser. Elle a ensuite présenté l'intervenante de la matinée :

**Elodie FRAGO, chargée de mission juridique, numérique et de protection des données à l'ACSEA (14)** (power point de son intervention ci-joint).

Son intervention a été suivie d'un temps d'échange qui a porté notamment sur :

- L'ouverture au dialogue autour de pratiques déjà existantes dans les services de façon informelle ou formelle,
- La non-information des associations et de tous les professionnels engagés dans cette utilisation et l'importance de penser, accompagner, encadrer ces pratiques notamment au regard du délit de divulgation de données personnelles (information, charte, formation...). La fuite des données est un délit puni de 5 ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende,
- Les risques encourus par les adolescents qui communiquent avec l'IA en lieu et place d'un psychologue,
- Les effets positifs ou négatifs de l'utilisation de l'IA pour la rédaction des rapports: amélioration de la syntaxe, de l'organisation des idées... ou perte d'engagement, d'implication professionnelle dans les rapports fait avec l'IA et la difficulté d'accompagnement par les cadres sur le rapport à l'écrit de chacun,
- L'adaptation des pratiques lorsque les parents utilisent l'IA pour argumenter leurs contestations sans pour autant que cela relève d'une réelle réflexion et compréhension de ces arguments.

**L'après-midi a donné lieu à une table ronde** où étaient présents :

- Elodie FRAGO
- François STANGUENEC, responsable de service au SIE de l'ADSEA29
- Françoise GUILLAMOT, responsable informatique à l'ADSEA29
- Karine GOTILLOT, responsable de service au SIE du CMSEA (57)
- Eloïse SCHOTTE, formatrice sur les écrits professionnels à la Fn3s et en IRTS.

Nous avons construit cette table ronde à partir des questionnaires que certains d'entre vous ont renseigné en s'inscrivant à cette journée (synthèse ci jointe). Les échanges entre les participants de la table ronde ont été entrecroisés avec ceux de la salle. Nous avons ainsi évoqué :

- Le processus de construction de l'utilisation de l'IA à partir de la volonté de la direction (réunion institutionnelle soutenue par l'intervention d'un cabinet extérieur, présentation au CSE). Dans cette association, certains professionnels sont en grande demande d'autant qu'ils saisissaient déjà toutes les informations dans un logiciel collaboratif de suivi éducatif. Un processus de création d'une IA interne est en cours d'élaboration et le temps est pris pour qu'à terme sa mise en place respecte la protection des données. Pour l'heure Madame GUILLAMOT et Monsieur STANGUENEC se heurtent encore à des écueils (absence de retranscription, ton moralisateur, biais de prudence...)
- Le fait que les usages varient avec les fonctions,
- La prudence face à l'absence de sécurisation des données,
- Le risque de perdre du temps en voulant en gagner (gestion chronophage des retranscriptions écrites des notes orales),
- Les biais et hallucinations de l'IA,
- L'attente d'une IA métier pour allier pertinence et sécurité,
- L'importance de préserver le processus de pensée qui rend compte aussi de la relation éducative, l'incarnation dans l'écrit de l'implication du professionnel pendant les 6 mois de la MJIE, la précision qu'apporte le vécu, ... préserver le processus en évitant la procédure qui aboutit à la standardisation, et à la mécanisation de la pensée,
- La nécessaire clarté quant à l'utilisation de l'IA pour ne pas ostraciser ceux qui l'utilisent au risque qu'ils masquent cette utilisation, avec le risque de ne plus pouvoir accompagner cette utilisation,
- La nécessité de parler de son utilisation dès le recrutement, dans les règlements intérieurs voire dans les contrats de travail,
- L'adaptation à la nouvelle génération de TS qui dès leur formation utilisent l'IA avec des contraintes vertueuses,



- La plus-value pour les personnes dyslexiques, dysorthographiques,
  - L'absolue nécessité de la transparence,
  - Le juste équilibre entre l'apport de l'IA et la maîtrise à garder,
  - Le danger de l'IA prédictive (voir article sur le Japon dans la bibliographie),
  - L'impact budgétaire (risque de perte d'emplois),
  - Le paradoxe entre le bénéfice immédiat et le risque à plus long terme, entre l'intérêt individuel et le risque sociétal,

Au terme de cette journée, riche d'échanges, de questionnements, nous pouvons retenir que si nul ne peut ou ne pourra ignorer l'IA et son utilisation dans les services à l'avenir, il est important :

- De ne pas rendre tabou ce sujet au risque d'invisibiliser des pratiques individuelles avec les

## UNE ACTION DE FORMATION : PENSEZ A LA FN3S !

Depuis sa création, la FN3S s'est engagée de différentes façons dans des actions de formation continue à destination des professionnels œuvrant dans le champ de la Protection judiciaire de l'enfant.

Nos objectifs généraux sont d'une part d'accompagner les évolutions juridiques de l'Investigation Judiciaire comme de l'Assistance Educative et, d'autre part, de proposer à nos services adhérents des sessions de formation courtes qui visent à sensibiliser ou perfectionner les professionnels sur des thématiques peu ou incomplètement explorées, tout en mettant en lien ces thématiques avec les spécificités de l'investigation.

Nos sessions de formation se déroulent principalement en intra ou en interservices d'une même association ou d'un regroupement d'associations, ce qui pour les « petits » SIE est un levier intéressant. Il est également possible à partir d'un financement spécifique PJJ, négocié par un SIE, de proposer une formation à destination d'un mixage de professionnels SAH SP. Cela permet de croiser les pratiques, de renforcer les liens opératoires sur les secteurs...

En 2024, La FN3S a dispensé 7 formations qui ont obtenu de très bons indices de satisfaction (85% d'indices positifs pour le contenu, 93% pour l'organisation matérielle et 90% pour l'animation). Si les chiffres de 2025 ne sont pas encore analysés, au moment où j'écris ces lignes, ils semblent se situer sur le même niveau de satisfaction.

En 2025, la FN3S a obtenu le renouvellement Qualiopi. Cela témoigne du sérieux de notre offre et nous engage à maintenir et même améliorer le niveau de qualité de cette dernière. Vous trouverez ci-dessous et sur le site la liste des formations proposées pour 2026. Toutefois cette liste n'est pas figée et nous restons à votre disposition pour étudier d'autres demandes. De même

- croit que cela comporte pour les mineurs et leurs familles, le collectif, le service, l'association en termes de responsabilité,

  - De penser, d'encadrer et d'accompagner son intégration et usage dans nos pratiques,
  - De sécuriser cette utilisation, notamment en créant des chartes pour en préciser les contours, les responsabilités de chacun...,
  - De la considérer comme un outil sur lequel l'humain, le professionnel doit garder la maîtrise,
  - De ne pas se leurrer sur l'IA "éthique" mais plutôt de "garder les principes de l'éthique à l'esprit " (Cf. intervention d'Elodie FRAGO).

Ainsi nous pouvons mettre en œuvre ce qui caractérise notre expérience de l'investigation face à l'IA, à savoir garder le recul et l'esprit critique.

Meriem NAJI, responsable commission formation  
à la FN3S

CATALOGUE 2026 DES FORMATIONS

- La mise en œuvre pluridisciplinaire des MJIE
  - La violence dans le couple
  - Signes de souffrance du bébé et du jeune enfant
  - Interculturalité et pratiques éducatives dans le champ judiciaire
  - Le cadre juridique relatif aux écrits professionnels de la Protection de l'Enfance
  - Les écrits professionnels de la Protection de l'Enfance
  - Parenté et parentalité
  - Violences intrafamiliales
  - Enfants et adolescents face aux écrans
  - Approche psychopathologique de l'adolescent
  - Impact des troubles psychique des parents sur les enfants
  - L'approche systémique comme outil d'intervention en MJIE
  - La relation famille et institutions éducatives

Meriem NAJI, Responsable commission formation

*Revue trimestrielle de la Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés en Protection de l'Enfance.*

### *Ont contribué à ce numéro :*

Meriem NAJI, Jacques LE PETIT

## *Conception graphique et mise en page :*

ESCAPE - 54500 Vandœuvre-lès-Nancy, escape.com@wanadoo.fr